



Décision de création de la commission de sélection Personnels ingénieurs et techniciens

Politique handicap / Procédure de sélection

DEC172498DR10

Portant création de la commission de sélection sur le poste à pourvoir, désigné sous la référence IN2P3/17/10/LP2

Le PRÉSIDENT

Vu le décret n°95-979 du 25 août 1995 d'application de l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée relative à certaines modalités de recrutement des personnes handicapées dans la fonction publique de l'Etat,

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de Monsieur Alain FUCHS aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique,

DECIDE

Article 1er :

Il est créé une commission de sélection auprès de l'Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC – UMR7178), au titre de la campagne 2017 de recrutement des personnels ingénieurs et techniciens par la voie contractuelle.

Article 2 :

Cette commission a pour objet de sélectionner les candidats à l'emploi ci-dessus référencé, sur la base d'une appréciation sur dossier des candidatures, complétée par des entretiens.

Article 3 :

Sont nommés en tant que membres de la commission les personnes dont les noms suivent :

- Madame Doris PFLUMIO - Représentante RH,
- Monsieur Jean SCHIHIN - Représentant du laboratoire,
- Madame Christine SCHMITT - Membre experte,
- Monsieur Sébastien STAERCK - Elu de la CAP

Article 4 :

La présidence de la commission de sélection est assurée par Madame Doris PFLUMIO.

Fait à Strasbourg, le 18 août 2017

Par délévation, le délégué régional,

Christine BRONEL
Délégué régional du CNRS Alsace
et par délévation,
l'Adjointe au Délégué régional,

Christine BRONEL